

Cristal Park : une information judiciaire ouverte



Le projet immobilier.Miysis

Le projet immobilier du Cristal Park à Seraing s'enfonce encore un peu plus dans le marasme. Une information judiciaire « pour corruption » a en effet été ouverte par le parquet de Liège.

Comme nous l'indiquions encore en ce début de semaine dans nos colonnes, près de 40 millions d'euros d'argent public ont été investis dans le projet « Cristal Park » à Seraing. Et à ce jour, hormis l'aménagement du château du Val Saint-Lambert, de l'abbaye et du gros œuvre de trois bâtiments des cristalleries, rien n'est sorti de terre.

Inlassablement interrogée quant à l'utilisation de ces millions d'euros, la majorité sérésienne avait enfin détaillé ces dépenses lors du dernier conseil communal.

Pierre Grivegnée auditionné

On apprend à présent qu'une information judiciaire a été ouverte au sujet du Cristal Park. « Depuis plusieurs mois », a confirmé le parquet de Liège à nos confrères du Vif et de la RTBF qui révèlent cette information conjointement.

Pierre Grivegnée, l'administrateur délégué d'Immoval, la société qui porte le projet, et qui « essoufflé » a récemment démissionné, aurait été auditionné par la justice comme suspect. Déborah Gérardon, échevine de l'Urbanisme qui représentait la Ville au conseil d'administration d'Immoval – et qu'elle a quitté en mars 2021– aurait quant à elle été entendue en qualité de témoin.

Selon nos confrères, la justice cherche à savoir c'est si la valeur des terrains vendus par la Ville à Immoval SA a été sous-évaluée.